



## Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



### Demande de Concertation Immédiate Région SNCF Mobilité Nord-Pas de Calais.



Lille, le lundi 21 août 2017.

Monsieur Jacky LION  
Directeur Régional SNCF Mobilité  
Nord-Pas de Calais.

Monsieur le Directeur,

Les dysfonctionnements récurrents pèsent sur l'image de l'entreprise et sur les conditions de travail des Cheminots. Le niveau de l'Emploi en est la cause profonde et démontre la stratégie mortifère mise en œuvre qui dégrade le Service Public ferroviaire.

C'est pourquoi, en vertu de l'article 4.2 du chapitre 4 du RH 826 modifiant l'avenant du 13 décembre 2007, nous vous déposons une demande de concertation immédiate sur les sujets suivants :

- Respect du nombre d'agents dans chaque poste et dans chaque train, à l'ESV et à l'ERC. Maintien de l'agent B à l'ESV.
- Arrêt des polyvalences conduisant à dégrader les services aux usagers et les conditions de travail des agents.
- Respect des Cadres Organisation avec recrutements d'agents au Statuts et promotions internes pour combler les vacances de postes.
- Arrêt des sous-traitances et externalisations avec réinternalisations des charges de travail confiées au privé.
- Arrêt des précarisations de l'emploi, intérimaires, CDD, contrats seniors, etc...
- Respect de la réglementation du travail se substituant au RH 0077, respect du calcul des réserves.

Dans l'attente de connaître la date et l'heure à laquelle vous nous recevrez pour cette concertation et afin de vous préciser la composition de notre délégation, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :  
SENS Dominique.

SENS D.